

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Sami MENJOUR et Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF.

Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2018	31/12/2017
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 105 340	1 060 119
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 019 970)	(983 350)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	85 370	76 769
Immobilisations corporelles		111 412 822	108 989 292
- Amortissements des immobilisations corporelles		(63 785 981)	(56 288 174)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	47 626 841	52 701 118
Immobilisations financières		2 528 028	1 814 951
- Provisions sur immobilisations financières		(101 317)	(61 566)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	2 426 711	1 753 385
Total des actifs immobilisés		50 138 922	54 531 272
Autres actifs non courants	(B.3)	62 624	41 442
Total des actifs non courants		50 201 547	54 572 714
Actifs courants			
Stocks		38 135 894	41 611 529
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 878 286)	(734 126)
Stocks nets	(B.4)	36 257 608	40 877 403
Clients et comptes rattachés		23 581 089	13 569 708
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(3 795 594)	(3 352 848)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	19 785 495	10 216 860
Autres actifs courants		11 307 143	5 610 157
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(611 935)	(571 217)
Autres actifs courants nets	(B.6)	10 695 208	5 038 940
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	3 000 000	-
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	3 631 269	822 872
Total des actifs courants		73 369 580	56 956 075
Total des actifs		123 571 127	111 528 789

Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		27 253 600	27 253 600
Réserves		14 951 605	14 551 632
Résultats reportés		4 251 596	1 117 700
Subvention d'investissement		1 673 191	2 111 819
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		48 129 992	45 034 751
Résultat de l'exercice		17 309 924	10 034 507
Total des capitaux propres	(B.9)	65 439 917	55 069 258
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	17 480 000	17 156 097
Provisions pour risques et charges	(B.11)	915 803	653 955
Total des passifs non courants		18 395 803	17 810 052
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	12 204 895	10 183 150
Autres passifs courants	(B.13)	9 437 260	8 107 194
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	18 093 252	20 359 136
Total des passifs courants		39 735 407	38 649 480
Total des passifs		58 131 210	56 459 531
Total des capitaux propres et des passifs		123 571 127	111 528 789

Etat de résultat
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2018	2017
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	93 531 961	66 691 314
Autres produits d'exploitation	(R.2)	2 092 321	1 608 958
Total des produits d'exploitation		95 624 282	68 300 272
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(6 282 679)	6 883 898
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(42 523 830)	(37 731 946)
Charges de personnel	(R.4)	(9 274 944)	(8 134 923)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(9 331 423)	(8 593 402)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(7 104 861)	(5 556 677)
Total des charges d'exploitation		(74 517 737)	(53 133 051)
Résultat d'exploitation		21 106 546	15 167 221
Charges financières nettes	(R.7)	(2 176 682)	(4 299 537)
Autres gains ordinaires	(R.8)	69 971	58 677
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(31 471)	(71 458)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		18 968 363	10 854 902
Impôt sur les bénéfices	(R.10)	(1 658 439)	(820 395)
Résultat des activités ordinaires après impôt		17 309 924	10 034 507
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		17 309 924	10 034 507
Effets des modifications comptables (Nets d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		17 309 924	10 034 507

Etat des flux de trésorerie
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos	
		le 31 Décembre	
		2018	2017
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		17 309 924	10 034 507
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	(F.1)	9 331 423	8 593 402
- Variation des :			
- Stock	(F.2)	3 475 635	(7 991 790)
- Créances clients	(F.2)	(10 011 381)	(1 358 072)
- Autres actifs	(F.2)	(5 696 987)	(2 375 335)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	3 484 039	2 551 252
Autres ajustements :			
- Résorption subvention d'investissement		(438 628)	(439 663)
- Plus ou moins-values de cession		-	(26 000)
- Reclassements au cours de l'exercice		41 442	106 289
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		17 495 467	9 094 590
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(2 468 752)	(3 230 814)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	26 000
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières		(713 077)	(699 671)
Décaissements sur acquisitions des autres actifs non courants		(62 624)	(41 442)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(3 244 453)	(3 945 927)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	1 635 216
Prime d'émission		-	4 088 040
Encaissement sur fonds social		18 424	16 598
Encaissements provenant des emprunts		7 000 000	4 000 000
Remboursements d'emprunts		(4 042 036)	(3 477 698)
Distributions de dividendes		(6 519 061)	(5 155 892)
Encaissement crédit de financement		43 100 000	43 756 409
Remboursement crédit de financement		(45 800 000)	(52 170 945)
Intérêts courus		238 983	(49 772)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(6 003 690)	(7 358 044)
Variation de la trésorerie		8 247 324	(2 209 380)
Trésorerie au début de l'exercice		(1 753 694)	455 686
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	6 493 630	(1 753 694)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 27 253 600 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2018 est marqué par les faits suivants :

- L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 juin 2018 a décidé la distribution des dividendes pour 6 519 061 DT soit 0,260 DT par action. Ces dividendes sont distribuables à partir du 27 juillet 2018.
- En 2018, le chiffre d'affaires de la SOTUVER a connu une augmentation de 40%, sous l'effet de l'accroissement de la capacité de production, la conquête de nouveaux marchés et la diversification de l'offre produits.
- En 2018, la société a souscrit deux nouveaux emprunts, auprès de l'UIB pour 5 millions de dinars remboursable dans un délai de 5 ans au TMM+1,25%, et auprès d'ATTIJARI BANK pour 2 millions de dinars remboursable dans un délai de 7 ans au TMM+1,25%. Ces emprunts ont pour objet de parfaire le schéma de financement se rapportant aux investissements entamés durant l'exercice 2017.
- En décembre 2018, la société a souscrit un emprunt obligataire à court terme sous forme de bons de trésor, d'une valeur de 3 millions de dinars, rémunéré au taux de TMM+3% et remboursable dans un délai de 3 mois.

III. REFERENTIEL COMPTABLE

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes

- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- **Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2018.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

IV.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2018 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2017	Acquisitions 2018	Valeurs brutes au 31/12/2018	Amortissements Cumulés au 31/12/2017	Dotations 2018	Amortissements Cumulés au 31/12/2018	Valeurs comptables nettes au 31/12/2018
Investissements, Recherches et développements	701	-	701	514	47	561	140
Licences	167 888	-	167 888	126 845	12 816	139 661	28 228
Logiciels	891 529	45 221	936 750	855 991	23 758	879 749	57 003
Immobilisations incorporelles	1 060 119	45 221	1 105 340	983 350	36 620	1 019 970	85 370
Terrains	1 315 574	-	1 315 574	-	-	-	1 315 574
Constructions	22 629 407	7 631	22 637 038	7 697 773	756 827	8 454 600	14 182 438
Equipements de bureau	475 827	22 898	498 725	352 907	30 038	382 945	115 781
Installations techniques	2 854 967	-	2 854 967	1 802 350	185 160	1 987 510	867 457
Matériel de sécurité	199 964	30 601	230 565	90 762	19 445	110 207	120 357
Matériel de transport	1 134 040	339 544	1 473 585	632 503	212 768	845 271	628 314
Matériel Industriel	76 254 019	187 978	76 441 997	44 706 430	6 164 849	50 871 279	25 570 718
Matériel Informatique	944 249	99 309	1 043 558	698 511	65 203	763 714	279 843
Outillages Industriels	704 396	218 316	922 712	306 938	63 517	370 455	552 257
Immobilisations corporelles en cours	2 476 848	1 517 254	3 994 102	-	-	-	3 994 102
Immobilisations corporelles	108 989 292	2 423 531	111 412 822	56 288 174	7 497 807	63 785 981	47 626 841
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	110 049 411	2 468 752	112 518 162	57 271 523	7 534 427	64 805 951	47 712 211

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2018 à 2 426 711DT contre 1 753 385 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/2018	Provision	Valeur nette au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2017	Variation
Titres de participations	1 350 692	(101 317)	1 249 375	789 126	460 249
Dépôts et cautionnements	1 177 336	-	1 177 336	964 259	213 077
Total	2 528 028	(101 317)	2 426 711	1 753 385	673 326

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2018 à 1 249 375 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2018	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2018	% de détention
SVT	1 000 000	-	1 000 000	50%
MARINAJERBA	190 730	(61 355)	129 375	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	80%
ADRIAVETRO	27 462	(27 462)	-	75%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Total	1 350 692	(101 317)	1 249 375	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2018 à 62 624 DT contre 41 442 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2017	Capitalisation 2018	Reclassement 2018	31/12/2018	Variation
Charges reportées	41 442	62 624	(41 442)	62 624	(21 182)
Total	41 442	62 624	(41 442)	62 624	(21 182)

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société et dont la finalité est l'amélioration des rendements de l'usine (amélioration de la productivité et de la qualité, optimisation et l'amélioration de l'organisation de l'usine etc).

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2018 à 36 257 608 DT contre 40 877 403 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Matières premières	992 090	1 199 507	(207 417)
Matières consommables	4 422 996	3 966 484	456 512
Moules	8 916 347	6 526 314	2 390 033
Emballages	1 151 051	1 152 676	(1 625)
Palettes	2 530 789	2 361 248	169 541
Produits finis	20 122 622	26 405 301	(6 282 679)
Stocks bruts	38 135 894	41 611 529	(3 475 635)
(-) Provision pour dépréciation des stocks	(1 878 286)	(734 126)	(1 144 160)
Stocks nets	36 257 608	40 877 403	(4 619 795)

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2018 à 19 785 495 DT contre 10 216 860 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Clients d'exploitation	16 536 082	8 927 292	7 608 790
Clients effets à recevoir	2 396 567	510 271	1 886 297
Clients douteux et impayés	3 725 223	3 367 363	357 860
Valeurs à l'encaissement	923 217	764 783	158 434
Clients et comptes rattachés bruts	23 581 089	13 569 708	10 011 381
(-) Provision pour dépréciation des créances	(3 795 594)	(3 352 848)	(442 746)
Clients et comptes rattachés nets	19 785 495	10 216 860	9 568 635

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2018 à 10 695 208DT contre 5 038 940 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Comptes de régularisation actifs	5 066 659	1 560 052	3 506 607
Fournisseurs débiteurs	2 971 278	564 602	2 406 677
Etat et collectivités publiques	2 588 073	2 824 410	(236 337)
Personnel et comptes rattachés	640 894	635 428	5 465
Débiteurs divers	40 240	25 664	14 576
Autres actifs courants bruts	11 307 143	5 610 157	5 696 987
(-) Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(611 935)	(571 217)	(40 719)
Autres actifs courants nets	10 695 208	5 038 940	5 656 268

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 3 000 000 DT au 31 décembre 2018 contre un solde nul au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et correspondent à un emprunt obligataire à court terme sous forme de bons de trésor.

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2018 à 3 631 269 DT contre 822 872 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Banques	3 623 116	819 192	2 803 924
Caisse	8 153	3 680	4 473
Total	3 631 269	822 872	2 808 397

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2018 une valeur de 65 439 917 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation	23 438 096	2 343 809	595 345	2 224 183	2 551 483	200 000	-	7 307 838	6 230 187	44 890 941
Résultat de l'exercice 2016				4 140 744			2 089 443		(6 230 187)	-
Distribution des dividendes				(5 156 381)						(5 156 381)
Augmentation du capital par incorporation des réserves	2 180 288			(90 846)			(2 089 443)			-
Augmentation du capital en numéraire	1 635 216							4 088 040		5 723 256
Fond social			16 598							16 598
Amortissement de la subvention					(439 663)					(439 663)
Résultat de l'exercice 2017									10 034 507	10 034 507
Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation	27 253 600	2 343 810	611 944	1 117 700	2 111 819	200 000	-	11 395 878	10 034 507	55 069 258
Résultat de l'exercice 2017				10 034 507					(10 034 507)	-
Réserves légales		381 550		(381 550)						-
Distribution des dividendes				(6 519 061)						(6 519 061)
Fond social			18 424							18 424
Amortissement de la subvention					(438 628)					(438 628)
Résultat de l'exercice 2018									17 309 924	17 309 924
Capitaux propres au 31/12/2018 avant affectation	27 253 600	2 725 360	630 368	4 251 596	1 673 191	200 000	-	11 395 878	17 309 924	65 439 917

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2018, la somme de 9 539 470 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde en DT
Réserves légales	2 031 632
Primes d'émission	7 307 838
Autres réserves	200 000
Total Résultats reportés	9 539 470

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
<u>Solde au 1^{er} Janvier</u>		
Trésorerie	611 944	595 345
Prêts au personnel	-	-
Total	611 944	595 345

Ressources de l'exercice		
Participation de la société	-	-
Intérêts des prêts au personnel	18 424	16 598

Emplois de l'exercice		
Aides au personnel non remboursables	-	-

<u>Solde au 31 Décembre</u>		
Trésorerie	630 368	611 944
Prêts au personnel	-	-
Total	630 368	611 944

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 décembre 2018 à 1 673 191 DT contre 2 111 819 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2018	Résorptions	Valeur nette au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2017	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(5 463 726)	1 191 553	1 555 165	(363 613)
Subvention A P I	5 908 675	(5 443 406)	465 269	530 720	(65 450)
Subvention ITP	95 654	(79 285)	16 369	25 934	(9 565)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Total	12 985 911	(11 312 720)	1 673 191	2 111 819	(438 628)

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres se répartissent comme suit:

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
STE CFI	70,49%	19 211 063
LLOYD TUNISIEN	12,58%	3 428 503
Divers	16,93%	4 614 034
Total Résultats reportés	100,00%	27 253 600

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2018 à 17 480 000 DT contre 17 156 097 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	7 417 437	7 714 290	(296 853)
Emprunt UIB	3 500 000	-	3 500 000
Emprunt UBCI	3 271 122	4 733 683	(1 462 561)
Emprunt BIAT	3 238 095	4 571 429	(1 333 333)
Emprunt LEASING	53 346	136 695	(83 349)
Total	17 480 000	17 156 097	323 903

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2018 à 915 803 DT contre 653 955DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Provisions pour départ à la retraite	777 894	645 667	132 228
Autres provisions pour risques	137 909	8 289	129 620
Total	915 803	653 955	261 848

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2018 à 12 204 895 DT contre 10 183 150 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	8 864 898	8 274 004	590 894
Retenues de garantie	2 262	2 262	-
Fournisseurs effets à payer	1 974 150	1 437 861	536 289
Fournisseurs d'immobilisation	568 198	477 030	91 169
Fournisseurs, factures non parvenues	795 387	(8 007)	803 394
Total	12 204 895	10 183 150	2 021 745

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2018 à 9 437 260DT contre 8 107 194 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Clients créditeurs	886 813	323 462	563 351
Personnel et comptes rattachés	1 651 221	1 399 097	252 124
<i>Personnel UGTT</i>	7 118	6 316	802
<i>Assurance Groupe</i>	8 308	6 481	1 827
<i>Rémunération due</i>	-	5 504	(5 504)
<i>Personnel, cession divers</i>	2 909	2 871	38
<i>Dettes pour congés à payer</i>	605 281	609 828	(4 547)
<i>Autres charges à payer</i>	1 027 605	768 098	259 508
Etat et comptes rattachés	1 852 596	1 217 413	635 183
<i>Etat, impôt et taxes</i>	1 615 348	873 534	741 814
<i>État, retenues à la source</i>	9 641	238 422	(228 781)
<i>État, TVA</i>	226 630	-	226 630
<i>État, FOPROLOS, TFP</i>	977	22 812	(21 834)
<i>État, FODEC</i>	-	58 810	(58 810)
<i>État, droit de timbre</i>	-	478	(478)
<i>TCL</i>	-	23 359	(23 359)
Créditeurs divers	684 342	467 231	217 111
<i>Jetons de présence</i>	8 650	8 650	-
<i>Dividendes</i>	2 317	1 932	386
<i>C.N.S.S.</i>	673 062	456 336	216 725
<i>Assurances</i>	313	313	-
Charges à payer	4 362 288	4 699 991	(337 704)
Total	9 437 260	8 107 194	1 330 065

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2018 à 18 093 252 DT contre 20 359 136 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT
Crédit de financement	10 920 000	13 620 000	(2 700 000)
<i>Crédit financement Stock</i>	2 920 000	2 630 000	290 000
<i>Crédit financement Export</i>	8 000 000	7 000 000	1 000 000
<i>Crédit de gestion</i>	-	3 990 000	(3 990 000)
Emprunt à moins d'un an	6 637 610	4 003 550	2 634 061
<i>ATTIJARI BANK</i>	2 296 853	1 174 602	1 122 251
<i>BIAT</i>	1 333 333	761 905	571 429
<i>UBCI</i>	1 926 061	1 985 680	(59 619)
<i>UIB</i>	1 000 000	-	1 000 000
<i>LEASING</i>	81 363	81 363	-
Intérêts courus sur crédits	398 003	159 020	238 983
<i>UIB</i>	167 582	-	167 582
<i>ATTIJARI BANK</i>	123 321	75 065	48 257
<i>UBCI</i>	107 099	82 068	25 031
<i>BIAT</i>	-	1 887	(1 887)
Banques	137 640	2 576 566	(2 438 927)
<i>ATTIJARI BANK</i>	-	955 315	(955 315)
<i>B.N.A</i>	12 747	12 747	-
<i>B.I.A.T</i>	-	233 121	(233 121)
<i>UIB</i>	122 836	181 242	(58 406)
<i>A T B</i>	-	385 324	(385 324)
<i>S T B</i>	2 055	1 854	202
<i>UBCI</i>	-	806 965	(806 965)
Total	18 093 252	20 359 136	(2 265 883)

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 93 531 961 DT au cours de l'exercice 2018 contre 66 691 314 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Chiffre d'affaires Local	38 841 504	32 241 661	6 599 843
Chiffre d'affaires Export	54 690 457	34 449 652	20 240 805
Total	93 531 961	66 691 314	26 840 648

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 2 092 321DT au cours de l'exercice 2018 contre 1 608 958 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Autres Produits Locaux	1 477 843	1 166 318	311 525
Transferts de charges	37 285	2 977	34 308
Subventions d'exploitation	138 565	-	138 565
Résorption subvention d'investissement	438 628	439 663	(1 035)
Total	2 092 321	1 608 958	483 363

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 42 523 830 DT au cours de l'exercice 2018 contre 37 731 946 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Matière première	15 871 572	13 711 255	2 160 317
<i>Stock initial</i>	<i>1 199 507</i>	<i>1 177 026</i>	<i>22 481</i>
<i>Achat 2018</i>	<i>15 664 155</i>	<i>13 733 736</i>	<i>1 930 419</i>
<i>Stock final</i>	<i>(992 090)</i>	<i>(1 199 507)</i>	<i>207 417</i>
Matière consommable	7 096 926	7 110 197	(13 271)
<i>Stock initial</i>	<i>10 492 798</i>	<i>10 104 202</i>	<i>388 596</i>
<i>Achat 2018</i>	<i>9 943 470</i>	<i>7 498 793</i>	<i>2 444 677</i>
<i>Stock final</i>	<i>(13 339 343)</i>	<i>(10 492 798)</i>	<i>(2 846 545)</i>
Emballage	4 623 105	4 011 542	611 563
<i>Stock initial</i>	<i>1 152 676</i>	<i>819 754</i>	<i>332 922</i>
<i>Achat 2018</i>	<i>4 621 480</i>	<i>4 344 464</i>	<i>277 016</i>
<i>Stock final</i>	<i>(1 151 051)</i>	<i>(1 152 676)</i>	<i>1 625</i>
Palette	1 856 319	1 505 571	350 748
<i>Stock initial</i>	<i>2 361 248</i>	<i>1 997 355</i>	<i>363 893</i>
<i>Achat 2018</i>	<i>2 025 860</i>	<i>1 869 465</i>	<i>156 395</i>
<i>Stock final</i>	<i>(2 530 789)</i>	<i>(2 361 248)</i>	<i>(169 541)</i>
Energie	13 075 908	11 393 381	1 682 527
<i>Eau</i>	<i>110 241</i>	<i>45 143</i>	<i>65 098</i>
<i>Gaz</i>	<i>7 949 812</i>	<i>7 157 217</i>	<i>792 595</i>
<i>Electricité</i>	<i>5 015 855</i>	<i>4 191 021</i>	<i>824 834</i>
Total	42 523 830	37 731 946	4 791 884

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 9 274 944DT au cours de l'exercice 2018 contre 8 134 923 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Salaires et appointements	7 896 966	6 905 244	991 723
Charges patronales	1 377 978	1 229 679	148 299
Total	9 274 944	8 134 923	1 140 022

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 9 331 423DT au cours de l'exercice 2018 contre 8 593 402DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	7 534 427	7 516 552	17 876
Provisions pour dépréciation des stocks	1 144 160	515 503	628 657
Provisions pour dépréciation des clients	483 465	561 348	(77 884)
Provision pour risques	129 620	-	129 620
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	39 751	-	39 751
Total	9 331 423	8 593 402	738 020

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 7 104 861DT au cours de l'exercice 2018 contre 5 556 677DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Frais de Transport	2 978 555	1 726 965	1 251 589
Entretiens et réparations	1 146 298	805 886	340 412
Honoraires	623 932	867 079	(243 148)
Sous-traitance	426 379	389 354	37 025
Impôts et taxes	411 336	289 770	121 566
Réceptions et missions	303 404	277 421	25 982
Frais d'Assurances	297 972	281 287	16 685
Autres charges	268 725	252 673	16 052
Locations	246 324	318 807	(72 483)
Frais d'Assistance	145 183	69 030	76 153
Frais bancaires	144 373	165 842	(21 469)
Télécommunications	74 882	75 063	(182)
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Total	7 104 861	5 556 677	1 548 184

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 2 176 682DT au cours de l'exercice 2018 contre 4 299 537 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Intérêts sur emprunts	2 053 054	1 304 661	748 392
Intérêts sur opérations de financement	850 121	841 984	8 137
Frais d'escompte	356 814	316 648	40 166
Intérêts sur comptes courants	346 098	494 215	(148 117)
Différences de change	(1 429 405)	1 342 029	(2 771 434)
Total	2 176 682	4 299 537	(2 122 855)

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 69 971DT au cours de l'exercice 2018 contre 58 677DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Profits exceptionnels	69 971	32 677	37 293
Plus-value sur cessions actifs	-	26 000	(26 000)
Total	69 971	58 677	11 293

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 31 471DT au cours de l'exercice 2018 contre 71 458DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	30 942	34 771	(3 829)
Achats liés à des exercices antérieurs	529	36 688	(36 159)
Total	31 471	71 458	(39 987)

R.10. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 1 658 439 DT au cours de l'exercice 2018 contre 820 395 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017	Variation en DT
Impôts sur les bénéfices	1 425 700	820 395	605 305
Contribution sociale ^(*)	232 739	-	232 739
Total	1 658 439	820 395	838 044

^(*) Contribution sociale de solidarité au profit des caisses sociales telle qu'instituée par la loi de Finance pour l'année 2018

V.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2018	2017
Dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 534 427	7 516 552
Provisions pour risques et charges	129 620	-
Provisions pour dépréciation d'immobilisations financières	39 751	-
Provisions pour dépréciation des stocks	1 144 160	515 503
Provisions pour dépréciation des clients	483 465	561 348
Total	9 331 423	8 593 402

F.2. Variation des actifs

Désignations	31/12/2018 (a)	31/12/2017 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	38 135 894	41 611 529	3 475 635
Créances clients	23 581 089	13 569 708	(10 011 381)
Autres actifs	11 307 143	5 610 157	(5 696 987)
Total	73 024 127	60 791 394	(12 232 732)

F.3. Variation des passifs

Libellé	31/12/2018 (a)	31/12/2017 (b)	Variation (b)-(a)
Fournisseurs	12 204 895	10 183 150	(2 021 745)
Autres passifs courants	9 437 260	8 107 194	(1 330 065)
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	777 894	645 667	(132 228)
Total	22 420 049	18 936 011	(3 484 039)

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 423 531)	(3 180 976)
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(45 221)	(49 838)
Total	(2 468 752)	(3 230 814)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Bons de trésor	3 000 000	
Caisse	8 153	3 680
Comptes courants bancaires débiteurs	3 623 116	819 192
ATTIJARI BANK	171 195	51 499
B.N.A	683	588
B.I.A.T	1 580 284	380 727
AMEN BANK	22 055	21 555
A T B	140 848	59 027
BH	557 143	305 797
UBCI	1 016 270	-
UIB	134 638	-
Comptes courants bancaires créditeurs	(137 640)	(2 576 566)
ATTIJARI BANK	-	(955 315)
B.N.A	(12 747)	(12 747)
B.I.A.T	-	(233 121)
A T B	-	(385 324)
UBCI	-	(806 965)
UIB	(122 836)	(181 242)
STB	(2 055)	(1 854)
Total	6 493 630	(1 753 694)

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH et UIB :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages

et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

B- Crédits

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK 1	6 000 000	2 000 004	150 881
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	5 714 286	848 958
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	2 000 000	483 511
UBCI 1	2 540 000	-	-
UBCI 2	1 220 050	406 683	25 705
UBCI 3	5 270 000	790 500	9 238
UBCI 4	4 000 000	4 000 000	530 950
BIAT 1	4 000 000	571 429	16 262
BIAT 2	4 000 000	4 000 000	631 764
UIB	5 000 000	4 500 000	506 013
TOTAL	40 030 050	23 982 902	3 203 281

Banque	Montant P Crédit	Principal + Intérêts restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI LEASING 1	147 600	51 719	9 899
ATTIJARI LEASING 2	60 900	22 841	4 571
ATTIJARI LEASING 4	55 022	10 391	2 128
ATTIJARI LEASING 5	40 122	21 024	3 638
ATTIJARI LEASING 6	72 132	35 808	6 955
ATTIJARI LEASING 7	40 969	27 232	4 698
TOTAL	416 746	169 015	31 890

C- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2018 à 9 635 624DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATB	679 467
ATTIJARI BANK	3 650 378
BIAT	1 259 614
UBCI	2 021 292
BH	174 882
UIB	1 849 991
Total	9 635 624

V.2. Engagements reçus

Au 31 décembre 2018, la société n'a obtenu aucun engagement sous forme de de cautionnements, avals, garanties ou autres sûretés

VI. Note relative au résultat par action

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Résultat Net	17 309 924	10 034 507
Nombre d'action	27 253 600	27 253 600
Résultat par action	0,635	0,368

VII. Notes sur les parties liées

Les opérations entre les parties liées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

- a. Courant l'exercice 2018, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 486 036 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde débiteur de 2 485 DT au 31 décembre 2018.
- b. Courant l'exercice 2018, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a reçu des avances totalisant 500 000 DT auprès de « SOTUVER S.A » au titre de la construction du dépôt de stockage et divers travaux. Le solde fournisseur de la société « CETRAM » présente un solde débiteur de 478 418 DT au 31 décembre 2018.
- c. Courant l'exercice 2018, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 315 034 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2018 de 992 624 DT.
- d. Courant l'exercice 2018, la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 2 560 957 DT. Le solde client au 31 décembre 2018 s'élève à 1 465 019 DT.
- e. La société « Vetro Mediterraneo » société détenue par la « SOTUVER S.A », a loué au cours de l'année 2018 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer au titre de l'exercice 2018 s'élève à 1 000 DT.
- f. La société « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », a loué au cours de l'année 2018 auprès de la société « SOTUVER S.A » un bureau situé dans les locaux de « SOTUVER S.A ». La charge de loyer de l'année 2018 s'élève à 1 000 DT.
- g. Courant l'exercice 2018, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 10 DT. Le compte de « Vetro Mediterraneo » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2018 de 13 024 DT.
- h. Courant l'exercice 2018, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 29 611 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2018 de 117 656 DT.
- i. Courant les exercices 2018 et antérieurs, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 3 529 283DT relatives aux frais d'étude et d'acquisitions des équipements.

VIII. Evénements postérieurs

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 15avril 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 juin 2016 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 20 juin 2017 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 65 439 917 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 17 309 924 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour une valeur nette de 36 257 608 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 29% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte des articles à rotation lente ou obsolètes déduction faite, pour les produits finis, de la valeur récupérable de ces articles telle que calculée par la direction technique et la direction commerciale de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.
- Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué, afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son

exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2019

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF**

Sami MENJOUR

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

1. Courant l'exercice 2018, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 486 036DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde débiteur de 2 485 DT au 31 décembre 2018. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.
2. Courant l'exercice 2018, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a reçu des avances totalisant 500 000 DT auprès de « SOTUVER S.A » au titre de la construction du dépôt de stockage et divers travaux. Le solde fournisseur de la société « CETRAM » présente un solde débiteur de 478 418 DT au 31 décembre 2018. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.
3. Courant l'exercice 2018, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 315 034DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2018 de 992 624DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.
4. Courant l'exercice 2018, la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 2 560 957 DT. Le solde client au 31 décembre 2018 s'élève à 1 465 019DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.
5. La société « Vetro Mediterraneo » société détenue par la « SOTUVER S.A », a loué au cours de l'année 2018 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer au titre de l'exercice 2018 s'élève à 1 000 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.

6. La société « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », a loué au cours de l'année 2018 auprès de cette dernière un bureau situé dans les locaux de « SOTUVER S.A ». La charge de loyer de l'année 2018 s'élève à 1 000 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.
7. Courant l'exercice 2018, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 10 DT. Le compte de « Vetro Mediterraneo » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2018 de 13 024 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.
8. Courant l'exercice 2018, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 29 611 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2018 de 117 656 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.
9. Courant les exercices 2018 et antérieurs, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 3 529 283 DT relatives aux frais d'étude et d'acquisitions des équipements. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2019.

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Le Conseil d'Administration du 24 septembre 2018 a décidé d'ajuster la rémunération du Directeur Général en intégrant la cotisation annuelle de la CNSS. Ainsi, le Conseil d'Administration fixe la rémunération annuelle nette à 99 522 DT soit un total brut annuel de 145 184 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (4 239 DT en 2018).
 - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 4 500 DT servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (500 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (1 200 DT en 2018).

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2018	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2018
Avantages à court terme	150 604	-	165 009	-
Charges pour congés à payer	-	28 479	-	18 276
Indemnité de départ à la retraite	-	-	-	20 108
Total	150 604	28 479	165 009	38 384

III. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2018 un montant de 37 500 DT relatif aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2018 un montant de 18 750DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 avril 2019

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF**

Sami MENJOUR